

■ **Otip S.A. en liquidation**, à Lutry, commerce de tout bien et service, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 18.02.2003, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 5318 du 03.06.2003
(01026402 / CH-550.0.115.043-4)